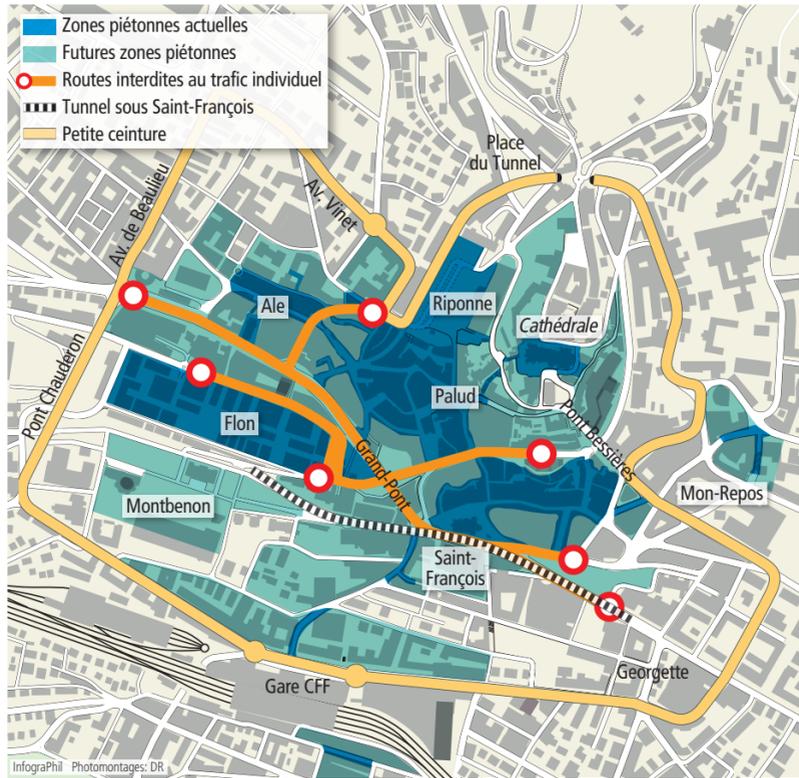


Ce centre-ville piéton rêvé par la Municipalité



SAINT-FRANÇOIS La place imaginée par les architectes devrait être essentiellement réservée aux piétons ainsi qu'au trafic de bus



UN TUNNEL Pour maintenir le trafic est-ouest, les véhicules pourraient s'engouffrer dans l'avenue du Théâtre et ressortir à l'entrée nord du Parking de Montbenon

URBANISME

Petit à petit, la ville lève le voile sur la grande révolution urbanistique qu'elle prépare pour le cœur de Lausanne. Aperçu du périmètre qui pourrait être entièrement dédié aux piétons et aux bus.

GÉRALD CORDONIER

Des milliers de pavés entièrement dédiés aux badauds et aux cyclistes, des bus et de rares voitures. Comme annoncé à la mi-octobre, la Municipalité rêve d'augmenter drastiquement son réseau de rues piétonnes. Au cœur de la ville, mais aussi à Ouchy et aux alentours de la gare CFF, les zones réservées aux bipèdes et aux vélos offrent actuellement quelque 5 km de chaussée exempte de circulation automobile. Si le nouveau projet se réalise, ce sont près de 7,5 km qui pourraient être interdits à la circulation à Lausanne.

Principales clés de ce changement? La fermeture des accès vers les places Saint-François et de l'Europe. A Chauderon, à la hauteur des parkings souterrains existants à la rue de Genève, au sommet de la rue Centrale, au milieu de la rue Benjamin-Constant ainsi qu'à l'avenue du Théâtre. «Les aménagements à l'étude visent à diviser par deux le transit automobile au centre», annonce le

directeur des Travaux, Olivier Français.

«Sur la place Saint-François, notre objectif est de réussir un équilibre d'espaces piétonniers entre le nord et le sud, puisque le bâtiment de la BCV et celui de la Poste, surtout, pourraient à terme changer d'affectation.»

A l'heure actuelle, 40 000 véhicules transitent chaque jour par la place, avec un bus toutes les 20 secondes.

Accompagné du développement d'axes forts supplémentaires de métro ou de tram, le réaménagement urbain souhaité par les autorités devrait permettre, à terme, de contenir l'augmenta-

tion de circulation prévue d'ici à 2020. Dans l'agglomération, 70 000 nouveaux habitants-emplois sont effectivement attendus.

Tunnel sous Saint-François

Depuis sa première mouture, dévoilée il y a quelques semaines, le projet a toutefois déjà évolué pour ne pas froisser, entre autres, certains milieux économiques. Devant le Lausanne-Palace, par exemple, les voitures seront interdites de passage.

Concrètement, outre le projet d'une nouvelle ligne de transports publics vers le nord de la

ville (24 heures d'hier), toute cette nouvelle organisation repose sur un tunnel prévu sous Saint-François. De quoi autoriser, ensuite, une fermeture des gros axes routiers alentour. «Avec ce tunnel, notre but n'est pas de créer un aspirateur à voitures, se défend le municipal radical, déjà mis en cause par certains partis politiques lausannois qui y voient un retour au «tout-voiture» des années soixante. Cet équipement devra nous permettre de mieux gérer le transit est-ouest.»

Le comité directeur du Plan d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) a, d'ailleurs, choisi d'intégrer ce dossier à ses réflexions globales, menées depuis plusieurs années, au sujet de l'accessibilité multimodale dans l'ensemble de l'agglomération. ■

«Les aménagements à l'étude visent à diviser par deux le transit automobile au centre»

OLIVIER FRANÇAIS, DIRECTEUR DES TRAVAUX

Quand les voitures étaient reines

Lors du dernier grand réaménagement de la place Saint-François, dans les années septante, architectes et autorités communales rêvaient déjà d'un espace grandement dédié aux piétons. Mais à une époque où la voiture restait reine, pas question pour autant de supprimer totalement le trafic. Au contraire, même. Dans ses directives, la ville souhaitait

installer, directement sous la place, un vaste parking souterrain - finalement bâti plus loin à la rue du Grand-Chêne. De quoi doper l'imagination des concourants, qui avaient pour mission principale de réorganiser le trafic automobile encerclant encore l'église bâtie sur la moraine de Bourg. Chaque projet y allait alors de ses galeries marchandes ou terrass-

ses piétonnes surélevées, de ses tunnels routiers ou viaducs. Car bien que l'on y dénombrait déjà 38 000 véhicules traversant chaque jour la place en deux sens, l'exécutif souhaitait maintenir l'accès automobile aux activités du centre, «aucune limitation de circulation n'y étant envisagée», précisait la Municipalité. Une époque révolue.

Le début d'incendie était un acte volontaire



Le feu a été bôuté par un toxicomane, sans lien avec l'établissement scolaire. L'incendiaire a été rapidement identifié par la police municipale.

ÉLYSÉE

Le feu a été volontairement mis au toit de la salle de gymnastique du collège.

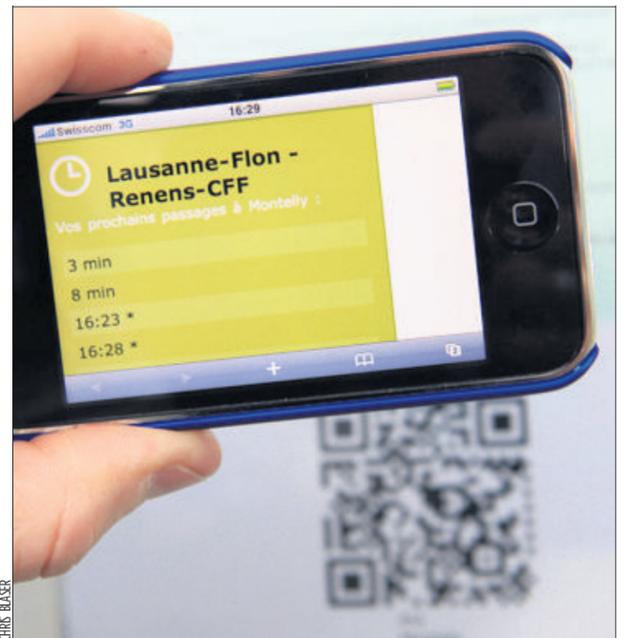
Des bouteilles de gaz et un chalumeau laissés sur le toit de la salle de gymnastique du collège de l'Elysée ont été à l'origine d'un début d'incendie volontaire. L'auteur du délit a été rapidement identifié par la police municipale. Il s'agit d'un toxicomane qui n'a aucun lien avec l'établissement scolaire. «C'est un acte insensé et irraisonné», a déclaré hier la juge Vehanouche Iynedjian. L'homme a été en-

tendu par la juge et placé en détention.

Le feu avait pris lundi peu après 17 h, sur le toit de la salle de gymnastique, actuellement en travaux et recouvert de plaques de goudron. Sur place, le sinistre avait été vite circonscrit.

Troisième sinistre

Au mois d'août dernier, deux immeubles (avenue de Cour et rue du Simplon) avaient été touchés par le feu. A chaque fois, il s'était déclaré dans les combles. Aucun indice ne permet de faire le lien entre ces trois sinistres ayant eu lieu dans le même quartier, sous-gare. ALAIN WALTHER



Un téléphone portable configuré pour naviguer sur internet pourrait suffire pour savoir quand arrive le prochain bus dans un avenir proche.

Votre bus a du retard? Interrogez votre mobile!

TRANSPORTS PUBLICS

Sur la ligne du M1, dépourvue de bornes d'information, les TL testent un procédé qui permet aux usagers de connaître l'heure d'arrivée de la prochaine rame.

téléphone portable configuré pour naviguer sur internet. Au préalable, vous aurez téléchargé l'application «lecteur de code» sur votre mobile.

Application gratuite

«En l'occurrence, l'application que nous conseillons est disponible chez i-nigma.com, gratuitement», explique le chargé de projet François Longchamp. Ensuite de quoi, vous prenez en photo le code dans la vitrine, vous confirmez la connexion internet et vous obtenez, en temps réel, les prochains départs du M1 depuis l'arrêt où vous vous trouvez. Le coût du service dépend de l'abonnement téléphonique.

«Nous effectuons ce test sur la ligne du M1, qui est essentiellement fréquentée par une clientèle qui sait manier les téléphones portables. Nous ferons une première analyse de la situation au mois de décembre», explique François Longchamp. Cette nouvelle technologie pourrait également permettre, dans un avenir proche, d'acheter son billet de bus par l'intermédiaire de son téléphone. L. A.

INFOS EXPRESS

Subvention au futur musée du vin

LAUSANNE La Municipalité a décidé de soutenir à hauteur de 50 000 francs la création d'un nouveau musée du vin

dans le Château d'Aigle. Ce projet, destiné à la mise en valeur du patrimoine viticole, souhaite proposer un pôle de compétence consacré au vin, à la nature et à la culture. Budget estimé: 2,5 millions de francs. «Il est clair que la ville, elle-même grand propriétaire de domaines et producteur de vin, ne saurait refuser d'intervenir en faveur de cette réalisation», a expliqué l'exécutif dans sa demande de crédit complémentaire qu'elle va soumettre au Conseil communal. G. CO.

PUBLICITÉ

C'EST PAS LE MOMENT DE SE TROMPER D'ADRESSE...

C'EST AU 98 GRAND RUE À MORGES
QUE VOUS TROUVEREZ LES MEILLEURS PRIX LIQUIDÉS !

50% de remise**

EX : BAGUE OR GRIS ET ROSE 18CT, avec Brillants Fr. 959.00 Fr. 477.00

*avant fermeture cause travaux ** articles signalés par une petite pastille rouge

BIJOUTERIE DU CHÂTEAU LIQUIDATION TOTALE*

ARTISAN JOAILLIER CREATEUR

Réalisation : Organisateur Expert Ventes Promotionnelles
Tél. : 00 33 (0)4 93 94 65 13 - Fax : 00 33 (0)4 93 94 64 97 - OEVP06@orange.fr